

CRIMES
DE
FOUQUIER TINVILLE;

Et Détails des scélératesses commises à Nantes, où les femmes ont été violées et les enfans massacrés.

Que craignez-vous donc représentans, de frapper les grands coups, l'opinion publique ne s'est donc pas encore assez manifestée; comment pouvez-vous laisser vivre des monstres qui, avec grands flots ont répandu le sang des hommes, qui ont violé

les femmes, et massacré les enfans. Exterminez donc ces infâmes cannibals, ne les laissez pas plus longtems respirer le même air que vous respirez, ni vous presser vos mains qui sont innocentes, des leurs qui dégoûtent de sang, hommes barbares et sanguinaires, comment avez-vous l'audace d'aller encore s'éger dans une enceinte qui n'est faite que pour la vertu oui l'opinion publique a jetté son jugement elle vous a condamnés et la loi aussi vous condamnera bientôt, oui oui infâmes conspirateurs, dans peu de tems sur un échafaud vous expierez tous vos forfaits; Carrier, tu aura beau vouloir te défendre des horreurs que tu a fait commettre, en disant que si on te les prouve tu mérite la mort: tu voulois aussi nous effrayer dans la séance du 8 vendémiaire, lorsque tu dis que les brigands au nombre de trente mille, étaient aux portes de Nantes, qu'ils s'étoient emparés du petit camp qui étoit de ce côté, qu'ils avoient égorgé tous les patriotes. Et bien moi, je te dirai que tu en as fait plus périr dans le tems que tu as été chargé des pouvoirs que la Convention t'avoit donnés pour ramener le peuple par la douceur;

que tous les brigands ensemble : car après une espèce d'amnistie que tu avois fait publier, et par laquelle tu invitois les malheureux qui avoient été trompés à venir mettre bas les armes ; huit cens y vinrent, qu'a tu fait Carrier tu les as fait fusiller. Tu disois encore dans cette séance où l'on t'accusoit que tu avois essayé de détruire la Vendée ; que tu avoit emphéché que Grandville et Anger ne tombent au pouvoir des brigands ; non Carrier ce n'est pas toi, car quand il y avoit des généraux qui pouvoient la finir, tu les faisois rrrêter et fusiller, ou enfermer dans des cachots, tu n'as conservé que ceux qui ne songeoient qu'a la perpétuer, des célérats qui violoient des femmes mortes. Tu avois accordé une amnistie, bientôt après tu l'as révoquée pour forcer les habitans des campagnes à prendre les armes pour affamer Paris, car enfin ce beau département qui lui fournissoit une grande quantité de bestiaux, ne lui fournit plus rien. Oui oui Carrier, c'étoit pour affamer Paris que tu as perpétuer cette guerre que tu pouvois finir en un mois ; tu dit encore que tu as conservé les jeunes brigands de 15 à 16 ans, niera tu

223 que les 27 et 29 frimaire tu as expédié deux ordres signés de ta main, par lesquels tu
224 ordonnois de faire guillotiner sans jugement cinquante brigands pris les armes à la main, et parmi ces brigands que tu dis pris les armes à la main, il y avoit des enfans de treize à quatorze ans, tu ne pouras pas le nier, ces deux ordres sont déposés au gref du tribunal criminel du département de la Loire inférieure. Nieras-tu encore qu'un certain jour on t'amena une femme que tu fis fusiller sans jugement, que cette femme avoit deux enfans un de trois ans et l'autre de deux; que tu les as fait fusiller parceque tu disois : c'est des serpens qui assassineraient la république : regarde si l'opinion publique n'a pas bien prononcé et si tu ne mérite pas la mort.

C'est sur toi Lebon que l'opinion publique va prononcer, elle ne te traitera pas mieux que ton ami Carrier; elle te dira d'abord, qu'as tu fait à Arras, y as tu mené le peuple par la cruauté, tu ne pourras dire que non; car au lieu de les ramener par la douceur, tu les as fait massacrer, tu as mis tout ce département dans la douleur; combien y a t-il de familles à Arras que tu n'ait pas

mis dans la désolation en faisant périr l'innocent et le coupable,

Pourquoi avois tu fait mettre la guillotine devant ta porte, si ce nétoit pour te rassasier du sang humain dont tu étoit affamé, et comme second Neron, un papier à la main, tu regardois de ton balcon exécuter les innocentes victimes que tu avois condamnées, te souvient-il de cette malheuheureuse femme que tu as forcé de t'accorder ses faveurs pour sauver la vie à son mari, après avoir abusé de l'amour que cette femme portoit à son mari, pire que Cromvvel: tu fis guillotiner le mari et l'épouse et par une barbarie inouie, tu as ordonné que cette femme fût exposée sur l'échafaud où elle alloit périr, le sein découvert, aux regards impudiques du peuple qui étoit tout stupéfait de tes cruautés; voila Lebon sur quoi il faut t'accuser et te conduire à l'échafaud.

C'est de toi maintenant barbare Fouquier dont je vais retracer les crimes et les faire reparaître au jour; comment peux tu encore exister après tant de forfaits, toi le plus sanguinaire des hommes, car tu passe en cruauté ton maîte Robespierre; non-seu-

lement tu faisois conduire à l'échafaud d'innocentes victimes, mais encore tu avois l'audace de les insulter; tu disois quand il ne répondait pas que c'étoit le crime qui les empéchoit de parler, quand ils se défendoient tu les appelloit audacieux ; regarde depuis qu'il y a un autre tribunal s'il y a des victimes, non surement ; l'accusateur accuse et défend, il entend les témoins pour et contre, tu ne faisois pas comme cela scélèra Fouquier, tu te servais d'espions que tu envoyois dans les prisons et qui venoient déposer contre ces malheureux qui n'avaient commis aucun crime si ce n'est que de ne sêtre pas révolté contre ta barbarie. Te souvient-il qu'un jour un de tes espions dit qu'il n'avoit rien à reprocher à un des accusés, tu l'a fait mettre dans les cachots, et que celui qui est venu ensuite, tu lui a dit si tu as à parler contre, parle, et ne ne dis rien si tu as à parler pour ; voila tes crimes, tu ne peut le nier, oui Fouquier tu est plus cruel que Robespierre, car un jour que ce tyran avoit rayé deux malheureux de la liste de proscription que tu faisois tous les jours, tu dis qu'il falloit les laisser pour ne pas déranger l'ordre des choses. Com-

ment ne pas déranger l'ordre des choses pour sauver des hommes, c'est bien digne d'un antropophage de ta façon, voila les crimes que tu as commis ils font frémir d'horreur l'humanité; bientôt tu sauras qu'il y a un dieu vengeur; s'il te conserve encore la vie ce n'est que pour faire durer ton suplice, toutes ses ames vivantes que tu as envoyées à l'échafaud, sont devant toi, t'épouvantent, t'agitent, te causent mille morts; déchiré par le remord, tu voudrois te cacher dans les ténèbres de la nuit, leurs ombres t'y poursuivent, troublent ton repos, Fouquier bientôt elles te tueront.

Voila citoyens ce que des monstres qui respirent encore ons fait, oui je le repete ils respirent encore mais bientôt la justice nationale va les plonger dans le tartare, si elle ne les à pas encore frappé c'est pour fair voir à toute l'Europe les crimes de ces horribles cannibales; n'accusez pas vos représentans de lenteur, s'ils temporisent c'est qu'ils veulent qu'au même moment où ces monstres tomberont, vous jouissiez de la tranquilité.

Vive la république.

Vive la convention.

Signé, LABIL, Rue du Bac, N. 145.